



AVIS AUX CITOYENS

La municipalité de Papineauville informe ses citoyens qu'en application des mesures décrétées par le Gouvernement du Québec relativement à l'interdiction de rassemblement et de fermeture des commerces non essentiels, suite à l'état d'urgence sanitaire qui a été déclaré, les ventes de garage sur le territoire de la municipalité de Papineauville ne pourront avoir lieu et ce, jusqu'à ce que l'état d'urgence sanitaire soit levé par le Gouvernement du Québec.

De plus soyez informé que tous les espaces verts et parcs de la municipalité sont aussi interdits au public jusqu'à nouvel ordre.

Aussi, la municipalité n'aura d'autre choix que de faire intervenir les autorités policières en cas de non-respect de ces mesures visant à assurer la santé et la sécurité de ses citoyens.

Merci de votre collaboration.